

Conseil Municipal du 7 avril 2016

Absente excusée : Monique GOUTILLE, pouvoir donné à Marie-Claude CHAMPROMIS.

Mme MOUSSIÈRE, trésorière principale, participe au Conseil Municipal pour apporter toutes les informations nécessaires aux conseillers pour le vote des budgets.

Les comptes-rendus des Conseils Municipaux des 3 et 22 mars sont approuvés à l'unanimité.

I – BUDGET COMMUNAL

1) Analyse de la situation financière

Mme MOUSSIÈRE présente une analyse des résultats 2015 à partir de plusieurs ratios comparés à l'année précédente et aux données régionales.

1.1) Les produits de fonctionnement par habitant :

Ils ont augmenté de 9 euros par habitant entre 2014 et 2015 (530 euros en 2015 contre 491 euros en 2014).

Ils comprennent notamment :

Les impôts fonciers dont le montant par habitant a augmenté de 7 euros entre 2014 et 2015 (240 euros en 2015 contre 233 euros en 2014).

La dotation globale de fonctionnement dont le montant a diminué de 9 euros entre 2014 et 2015 (117 euros en 2015 contre 126 euros en 2014). La tendance à la baisse de ce financement va se poursuivre sur 2016 et 2017 et il faut donc être vigilant.

Sur ces trois indicateurs, les montants réalisés sont inférieurs à la moyenne régionale.

1.2) La capacité d'autofinancement :

La capacité d'autofinancement brute par habitant s'élève à 78 euros en 2015 contre 79 euros en 2014.

Ce montant est stable mais il est peu élevé par rapport à la moyenne départementale qui se situe à 147 euros.

1.3) Les charges de fonctionnement par habitant :

Elles sont passées de 412 euros en 2014 à 452 euros en 2015. La moyenne régionale s'élève à 592 euros.

Les charges de personnel par habitant s'élèvent à 231 euros contre 204 en 2014. Ce montant est supérieur à la moyenne départementale (222 euros) mais Mme MOUSSIÈRE précise que ce n'est pas alarmant et que la maîtrise des charges est correcte.

1.4) La dette :

La dette en cours est de 411 euros par habitant contre 434 euros en 2014 et 618 euros au niveau départemental.

1.5) La capacité d'autofinancement nette de remboursement des dettes bancaires et assimilées :

Elle s'élève de 62 euros contre 61 euros en 2014 et 80 euros pour le département.

1.6) Le taux d'imposition 2015 :

- La taxe d'habitation : 7.96 % (9.06 % pour le département et 12 % pour le national).
- Le foncier bâti : 13.27 % (14.27 % pour le département et 15.69 % pour le national).
- Le foncier non bâti : 31.89 % (36.88 % pour le département et 45.28 % pour le national).

2) Compte administratif 2015

2.1) Les recettes de fonctionnement

		Montant réalisé
002	Excédent reporté	
013	Atténuation de charges	44 402.11
722	Immobilisations corporelles	30 623.92
70	Produits des services	55 098.05
73	Impôts et taxes	437 107.73
74	Dotations et participations	262 699.05
75	Autres produits de gestion courante	41 399.68
76	Produits financiers	0.38
77	Produits exceptionnels	27 362.13
TOTAL DES RECETTES		898 693.05

2.2) Les dépenses de fonctionnement

		Montant réalisé
011	Charges à caractère général	227 765.54
012	Charges de personnel	407 166.82
014	Atténuation de produits	21 167.00
042	Opérations d'ordre entre sections	954.78
65	Autres charges de gestion courante	93 604.28
66	Charges financières	25 191.06
67	Charges exceptionnelles	1 123.00
TOTAL DES DEPENSES		776 972.48

2.3) Les recettes d'investissement

		Réalisé	Disponible
001	Solde d'exécution d'investissement reporté		32 544.00
021	Virement de la section de fonctionnement		88 877.00
040	Opérations d'ordre entre section	954.78	0.22
10	Dotations fonds divers réserves	272 042.89	-8 073.89
13	Subventions d'investissement	72 901.41	152 445.59
16	Emprunts et dettes assimilées	150 000.00	350 000.00
20	Immobilisations incorporelles	27 833.30	0.70
TOTAL DES RECETTES		523 732.38	615 793.62

2.4) Les dépenses d'investissement

		Réalisé	Disponible
040	Opérations d'ordre entre section	30 623.92	0.08
16	Remboursement d'emprunts	34 450.88	0.12
20	Immobilisations incorporelles	6 515.63	10 546.37
204	Subventions d'équipement versées	1 306.35	453.65
21	Immobilisations corporelles	22 728.14	228 210.86
23	Immobilisations en cours	346 503.34	458 186.66
TOTAL DES DEPENSES		442 128.26	697 397.74

M. le Maire et Mme MOUSSIERE quittent la séance pour le vote des comptes.

Le compte administratif est voté à l'unanimité.

Le compte de gestion est voté à l'unanimité.

3) Les résultats d'exécution

Section de d'investissement : 81 604.12 euros

Section de fonctionnement : 121 720.57 euros

4) L'excédent reporté

Le montant reporté sur la section d'investissement 2016 est de 82 304.57 euros.

Le montant affecté à la section de fonctionnement 2016 est de 80 835.00 euros.

5) Le vote des taux

Dotation Globale de Financement :

Dotation forfaitaire = 134 579 euros.

Dotation de solidarité rurale « péréquation » = 29 717 euros

Soit moins 19 699 euros par rapport à 2015 et moins 38 382 euros sur 2 ans

Les trois scénarii, ci-dessous, sont présentés au Conseil :

	Taux 2015	Taux communaux proposés pour 2016		
		1 -Augmentation de 1.5%	2 -Augmentation de 2%	3 -Augmentation de 2.5%
Taxe d'habitation	7.96%	8.08%	8.12%	8.16%
Foncier bâti	13.27%	13.47%	13.54%	13.60%
Foncier non bâti	31.89%	32.37%	32.53%	32.69%
Variation par rapport au taux 2015		5 715 euros	7 662 euros	9 484 euros

Le Conseil vote le scénario 3 à l'unanimité.

6) Le budget prévisionnel 2016

6.1) Les subventions

Mme AVENEL n'est pas favorable à l'octroi d'une subvention de 500 euros pour le 60^{ème} anniversaire du club de basket-ball pour motif que le montant lui paraît trop élevé.

Après échanges, le Conseil décide que les subventions exceptionnelles (60^{ème} anniversaire du club de basket-ball et éclairage du stade de football de ST GERMAIN LESPINASSE) seront débattues en Conseil sur dossier.

6.2) Les recettes de fonctionnement

		Montant budgété
002	Excédent reporté	80 835
013	Atténuation de charges	44 000
70	Produits des services	56 877
73	Impôts et taxes	419 551
74	Dotations et participations	239 104
75	Autres produits de gestion courante	37 000
77	Produits exceptionnels	13 800
	TOTAL DES RECETTES	891 167

6.3) Les dépenses de fonctionnement

		Montant budgété
011	Charges à caractère général	233 986
012	Charges de personnel	413 893
014	Atténuation de produits	18 210
023	Virement à la section d'investissement	95 800
042	Opérations d'ordre entre sections	1 391
65	Autres charges de gestion courante	96 991
66	Charges financières	27 190
67	Charges exceptionnelles	3 706
	TOTAL DES DEPENSES	891 167

6.4) Les recettes d'investissement

	Montant budgété
Report de recettes	500 486.00
Excédents des années antérieures	114 148.43
Excédent 2015 reporté	82 304.57
Recettes nouvelles 2016	509 795.00
TOTAL DES RECETTES	1 206 734.00

6.5) Les dépenses d'investissement

		Montant budgété
Report de dépenses		696 939
Dépenses nouvelles 2016	Remboursement capital	46 100
	102 – Matériel voirie environnement	3 000
	132 – Travaux sur bâtiments communaux	92 000
	133 – Aménagement du clocher	65
	136 – Terrain de football	306 504
	137 – Local technique	2 000
	139 – Abords de la boulangerie	-819
	141 – Salle des fêtes	-3 101
	144 – Révision du PLU	500
	148 – Acquisition véhicule	-578
	149 – MARPA réseaux	33 300
	153 – Mise aux normes de l'éclairage public	14 000
	154 – Colombarium	2 000
	155- Acquisitions foncières	-114 861
	74 – Matériel 2016-2017	8 400
	87 – Voirie 2016-2017	86 000
	157 – Voirie RENAISSON – Fds Conc	1 000
156 – Mise en accessibilité bât P	4 000	
Transfert Ass. Cpte 1068	30 285	
TOTAL DES DEPENSES	1 206 734.00	

La durée d'amortissement du fond de concours de 1 000 euros pour la voirie est fixée à 5 ans.

A noter que le montant de la taxe d'aménagement sera très bas jusqu'en 2018.

Le Conseil vote le budget communal primitif 2016 à l'unanimité.

II – BUDGET LOGEMENTS COMMUNAUX

1) Compte administratif 2015

1.1) Les recettes de fonctionnement

		Montant réalisé
002	Excédent reporté	
70	Produits des services	190.00
75	Autres produits de gestion courante	13 313.40
TOTAL DES RECETTES		13 503.40

1.2) Les dépenses de fonctionnement

		Montant réalisé
011	Charges à caractère général	1 048.94
65	Autres charges de gestion courante	3 100.00
66	Charges financières	4 183.35
TOTAL DES DEPENSES		8 332.29

1.3) Les recettes d'investissement

		Montant réalisé
1068	Excédents de fonctionnement	2 254.79
TOTAL DES RECETTES		2 254.79

1.4) Les dépenses d'investissement

		Montant réalisé
1641	Emprunts en cours	5 642.49
TOTAL DES DEPENSES		5 642.49

M. le MAIRE et Mme MOUSSIÈRE quittent la séance pour le vote des comptes.

Le compte administratif est voté à l'unanimité.

Le compte de gestion est voté à l'unanimité.

2) Les résultats d'exécution

Section de fonctionnement : 5 171.11 euros

Section d'investissement : - 3 387.70 euros

3) L'excédent reporté

Le montant reporté sur la section d'investissement 2016 est 4 642.49 euros.

Le montant affecté à la section de fonctionnement est de 981 euros.

4) Le budget primitif 2016

4.1) Les recettes de fonctionnement

		Montant budgété
002	Excédent reporté	981
70	Produits des services	150
75	Autres produits de gestion courante	11 700
TOTAL DES RECETTES		12 831

4.2) Les dépenses de fonctionnement

		Montant budgété
011	Charges à caractère général	1 926
023	Virement à la section d'investissement	5 910
65	Autres charges de gestion courante	1 075
66	Charges financières	3 920
TOTAL DES DEPENSES		12 831

4.3) Les recettes d'investissement

		Montant budgété
1068	Excédents de fonctionnement	4 642.49
	Recettes nouvelles 2016	7 040.00
TOTAL DES RECETTES		11 682.49

4.4) Les dépenses d'investissement

		Montant budgété
	Report de dépenses	3 000.00
	Déficit antérieur	1 642.49
	Dépenses nouvelles 2016	7 040.00
TOTAL DES DEPENSES		11 682.49

Le Conseil vote le budget primitif 2016 à l'unanimité.

III – BUDGET ACTIVITES COMMERCIALES

1) Compte administratif 2015

1.1) Les recettes de fonctionnement

		Montant réalisé
002	Excédent reporté	
75	Autres produits de gestion courante	12 565.12
TOTAL DES RECETTES		12 565.12

1.2) Les dépenses de fonctionnement

		Montant réalisé
011	Charges à caractère général	
65	Autres charges de gestion courante	5 000.00
66	Charges financières	4 414.84
TOTAL DES DEPENSES		9 414.84

1.3) Les recettes d'investissement

		Montant réalisé
1068	Excédents de fonctionnement	3 567.99
TOTAL DES RECETTES		3 567.99

1.4) Les dépenses d'investissement

		Montant réalisé
1641	Emprunts en cours	3 705.01
TOTAL DES DEPENSES		3 705.01

M. le MAIRE et Mme MOUSSIÈRE quittent la séance pour le vote des comptes.

Le compte administratif est voté à l'unanimité.

Le compte de gestion est voté à l'unanimité.

2) Les résultats d'exécution

Section de fonctionnement : 3 150.28 euros

Section d'investissement : - 137.02 euros

3) L'excédent reporté

Le montant reporté sur la section d'investissement 2016 est de 3 705.01 euros.

Le montant affecté à la section de fonctionnement 2016 est de 583 euros.

4) Le budget primitif 2016

4.1) Les recettes de fonctionnement

		Montant budgété
002	Excédent reporté	583
75	Autres produits de gestion courante	12 565
TOTAL DES RECETTES		13 148

4.2) Les dépenses de fonctionnement

		Montant budgété
011	Charges à caractère général	225
023	Virement à la section d'investissement	3 850
65	Autres charges de gestion courante	4 800
66	Charges financières	4 273
TOTAL DES DEPENSES		13 148

4.3) Les recettes d'investissement

		Montant budgété
1068	Excédents de fonctionnement	3 705.01
	Recettes nouvelles 2016	3 850.00
TOTAL DES RECETTES		7 555.01

4.4) Les dépenses d'investissement

		Montant budgété
	Report de dépenses	1 653.00
	Déficit antérieur	2 052.01
	Dépenses nouvelles 2016	3 850.00
TOTAL DES DEPENSES		7 555.01

Le Conseil vote le budget primitif 2016 à l'unanimité.

IV – PROGRAMME VOIRIE 2015

Par rapport aux prévisions concernant la réfection du chemin du Temple, des travaux supplémentaires ont été réalisés. A savoir :

- Sur la 1^{ère} section : 760 ml au lieu de 580 ml sur une épaisseur de 35 cm et substitution sur une longueur de 50 ml et 70 cm d'épaisseur.
- Sur la 2^{ème} section : reprofilage sur 405 ml au lieu de 380 ml.

Il reste à poser 18 ml de bandes rugueuses sur le chemin Beauregard au lieu de 12 ml.

Un avenant est soumis au vote pour le surcoût de 4 323.36 euros HT à rajouter au marché initial de 67 779.05 euros HT.

Le Conseil donne un avis favorable à l'unanimité.

V – QUESTIONS DIVERSES

- Les deux appartements situés 440 et 442 rue de Trébande ont été reloués.
- Le conseil décide de verser une indemnité de 80 euros au stagiaire au titre du stage réalisé à la mairie du 14 mars au 8 avril avec 19 voix pour, 0 abstention et 0 opposition.

- Les travaux de réaménagement de l'appartement situé au-dessus du CLSH risquent de ne pas être terminés dans les délais prévus. Les futurs locataires en seront informés.
- Le recrutement pour remplacer le salarié en Contrat Unique d'Insertion affecté aux services techniques, dont le contrat arrive à son terme, est en cours.